



AM Suisse
Union patronale
Carmen Morath
Seestrasse 105, 8002 Zürich
T +41 44 285 77 03, F +41 44 285 77 24
c.morath@amsuisse.ch
www.amsuisse.ch

Va à :

voir l'ordre du jour

Zurich, le 29 septembre 2022

Séance du Conseil de l'Union du 11 novembre 2022, 13.30 – env. 16.00h

Mesdames et Messieurs,

Le délai pour le dépôt des propositions à l'ordre du jour supplémentaires étant écoulé, nous vous re-mettons ci-joint, dans les temps prévus par les statuts, l'ordre du jour définitif de la séance du Conseil de l'Union qui se déroulera le 11 novembre 2022. La séance commencera à **13.30 heures** à l'**Hôtel Radisson Blu à Lucerne**. Nous vous prions de vous inscrire à la réunion du Conseil de l'Union avant le 28 octobre 2022 en cliquant sur le lien suivant : <https://www.amsuisse.ch/fr/verbandrats-sitzung>

Veillez noter que le délai pour les demandes et propositions concernant les points inscrits à l'ordre du jour est fixé au **28 octobre 2022**.

Nous tenons à vous informer que les responsables des finances d'AM Suisse se tiendront à votre disposition le 11 octobre 2022 de 10 h à 12 h dans les locaux d'AM Suisse, Seestrasse 105, 8002 Zurich, pour toute question relative au budget TCU/CFA (nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire au préalable en précisant vos questions auprès de Ralph Köchli, direction Finances, tél. 044 285 77 44).

Nous nous réjouissons de vous rencontrer bientôt.

Avec nos salutations distinguées.

AM Suisse
Union patronale

Bernhard von Mühlennen
Directeur

Cyrine Zeder
Responsable Droit/Questions sociales/
Gestion de l'entreprise

- Ordre du jour et documents de travail
- Carte de légitimation (seulement pour des personnes ayant droit de vote)